

N° 06/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 MARS 2025

OBJET : Choix d'une entreprise pour réaliser le revêtement de l'accès de l'ancienne Cure de St Eusèbe

Le trois mars deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 21 février 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSÉ : BARBAN Daniel (pouvoir à Thierry CATELAN)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire présente les devis de deux entreprises dans le cadre des travaux de revêtement de l'accès au nouveau logement de l'ancienne Cure de St Eusèbe :

Entreprises	Montant € HT	TVA	Montant € TTC
Colas	12390,00	1239,00	13629,00
Routière du Midi	13600,00	2720,00	16320,00

Après en avoir délibéré et procédé au vote ; à l'unanimité

Décide :

De choisir l'entreprise COLAS pour effectuer les travaux de revêtement de l'accès au logement de l'ancienne Cure de St Eusèbe.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le

ID : 005-200077113-20250303-DELIB062025-DE